

Conseil communal de Bullet

Séance du 29 juin 2015

Daniel Oguey, Président, salue l'Assemblée et ouvre la séance à 20h00

Ordre du Jour

- 1 Appel
- 2 Communications du bureau du Conseil
- 3 Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 9 mars 2015
- 4 Communications de la Municipalité
- 5 **Examen des comptes et de la gestion 2014/** « Commission de gestion »
- 6 Nomination du bureau du Conseil 2015-2016
- 7 Nomination de la Commission de gestion
- 8 Propositions individuelles

1. Appel

Excusés :

Gamma Aline

Genoud Alexandre

Hänni Fabien

2. Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 9 mars 2015

Le procès-verbal de la séance ordinaire du 9 mars 2015 est accepté à l'unanimité.

3. Communications du bureau du Conseil

Je vais vous faire d'un petit bilan de cette année de Présidence. A mon sens, l'événement le plus marquant a été le décès de notre ancien Président, Jean-Luc Passello, le 24 octobre dernier ! Votre serviteur a représenté la commune à diverses reprises, tel que la lecture du pacte le 1^{er} août, la prise de parole lors des obsèques de Jean-Luc, j'ai participé à plusieurs manifestations et assemblée.

Lors de l'Assemblée générale de l'ACRG, j'ai été élu comme contrôleur des comptes.

Le bureau a travaillé quatre dimanches pour des votations fédérales. Je remercie Sarah Cusin et Rodolphe Beck et Fanny Tinguely qui étaient disponibles à chaque fois.

4. Communication de la Municipalité

Jean-Franco Paillard:

Monsieur Le Président, Mesdames et Messieurs les Conseillers communaux

Le dossier de l'examen préalable complémentaire du projet éolien de la Grandsonnaz est préavisé positivement par l'ensemble des services. La recevabilité du projet a été vérifiée. Le site de la Grandsonnaz est intégré à la planification cantonale.

La DGE (Direction générale de l'Environnement) notamment a préavisé favorablement sa partie. Mais les gros points à traiter pour le dossier sont l'avifaune et les chiroptères, ainsi que l'approche quant au défrichement. Il ressort que l'accent a été mis pour minimiser les impacts environnementaux et paysagers.

Pour aller de l'avant avec ce dossier, il faudra lancer les études complémentaires tenant compte des remarques des services.

Selon le souhait de SIG, il reste encore un ultime contrôle pour réévaluer le choix des machines et le raccordement prévu. Ce choix est déterminant car il pourrait reporter l'avancement du dossier par des procédures complémentaires qui comprennent les mesures de bruit notamment.

La Municipalité a décidé d'inscrire le pâturage du Chasseron pour les mesures liées à la qualité du paysage. Les mesures qui seront prises et contrôlées donneront droit à des subventions, qui pourraient s'élever à CHF 7'000.--. Aussi, la municipalité s'engage d'affecter tout ou partie de ces subventions à l'amélioration des bâtiments d'alpage dont le chalet des Avattes.

Alors que la nomination du bureau 2015 – 2016 et des personnes auront lieu ce soir, je ne peux m'empêcher de penser aux prochaines échéances, je veux parler des élections communales pour la législature 2016 – 2021, qui auront lieu pour le 1^{er} tour, le 28 février 2016.

Tenant compte des projets en cours qui sont pour moi une véritable motivation, je vous informe que j'ai pris la décision de me porter candidat pour un 6^{ème} mandat.

Je suis certain, tenant compte l'harmonie qui règne au sein du législatif tout comme à la municipalité, que l'intérêt pour notre commune ne laissera pas indifférent les candidatures jeunes ou moins jeunes. Je suis convaincu qu'il est plus facile de s'exprimer dans ce climat et en l'absence de partis politiques.

Je tiens encore à remercier justement toutes les personnes qui œuvrent pour le bien-être de notre commune. Je vous souhaite à toutes et à tous un bel été.

Merci de votre attention.

Fin de citation

Michel Bornoz :

Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les Conseillers communaux,

Eglise : En date du 3 juin dernier, M. Luc Chappuis, spécialiste des constructions en pierres, a effectué un

examen de l'état du clocher et plus spécialement l'étanchéité des joints. Après 126 ans de résistance aux intempéries, il sera temps d'effectuer une sérieuse rénovation. Nous présenterons un préavis afin de réaliser les travaux durant l'été 2016. Concernant la situation ou l'environnement de l'orgue, un appareil de contrôle des températures et des taux d'humidités a été installé.

LAT : le bilan des réserves de terrains constructibles est établi comme je l'ai déjà annoncé. À ce jour, nous n'avons aucune précision du Canton pour d'éventuelles compensations qui seront à la base de toute négociation avec les propriétaires qui verraient leur terrain dézonné.

Ecole et UAPE : Le nouveau bâtiment de la rue des Métiers a été accepté par le Conseil Communal de Sainte-Croix et les travaux vont pouvoir démarrer. C'est avec satisfaction que l'on prend acte de cette future réalisation. Ce bâtiment accueillera 6 classes d'école, des classes pour le CPNV et l'accueil de la petite enfance. Si nous avons été informés de la partie technique, il nous reste à découvrir avec une certaine appréhension les incidences financières sur nos futurs budgets.

Place du village : Nous avons mandaté un bureau afin d'établir un avant-projet pour le réaménagement des places de stationnement (parking souterrain, etc.) en tenant compte de la parcelle nouvellement acquise à cet effet. À suivre...

Elections 2016 : pour information, je serai candidat pour un dernier mandat à la Municipalité.

Merci de votre attention, je vous souhaite un bel été à tous et de bonnes vacances pour celles et ceux qui ont la chance d'en avoir.

Fin de citation.

Jean-René Bernardi :

Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les Conseillers communaux,

Concernant la réparation des routes, l'exécution de réfections du trottoir avant le Crêt-Junod et de la Grande Charrière ont été exécutées et les devis respectés.

Les travaux pour 2015 sont la ruelle de la Laiterie et éventuellement un petit secteur de la route du Chasseron. Nous attendons l'autorisation de l'Etat pour ce secteur.

En ce qui concerne le bâtiment locatif, l'appartement du 3^{ème} étage / Ouest a été complètement rénové y compris une cuisine neuve, les devis ont été également respectés.

Restaurant des Planets : Les avant-toits Ouest et Nord du bâtiment ont été restaurés. Des travaux futurs vont être exécutés ultérieurement (porte d'entrée, quelques fenêtres, etc.). Le total pourrait être supérieur au devis.

Fin de citation.

Lucien Lambercier :

Monsieur le Président, Mesdames, Messieurs les Conseillers communaux,

J'ai peu de choses à vous raconter, je vous informe que la montée au Chasseron le 27 mai 2015 a été sous un temps magnifique. D'autres part, j'ai beaucoup apprécié la disponibilité du personnel communal pour traiter la vérâtre au Pâturage du Chasseron.

Je vous remercie.

Fin de citation

5. Examen des comptes et de la gestion 2014 – « Commission de gestion »

Daniel Oguey passe en revue les comptes 2014 :

Serge Gander : Que concernait le compte 111.3185 : Etudes honoraires et frais d'expert ?

Jean-Franco Paillard : Il y a plusieurs étapes notamment aux Rogneux où nous sommes intervenus dans le cadre du PPA pour un montant de CHF 15'019.-, CHF 5'000.- concernant des frais de parcelle et constitution de servitude et quelques honoraires que nous trouvons couramment.

Serge Gander : Qu'est-ce qui a été décidé par rapport aux Rogneux ?

Jean-Franco Paillard : Il y a eu un examen préalable qui est aussi en cours et le coût du projet est de CHF 50'000.- qui est à la charge de Benoît Thévenaz. Nous nous sommes limités à hauteur de CHF 15'000.- pour des frais de géomètre, notre soutien pour l'étude, le reste étant à la charge de Benoît Thévenaz. Benoît Thévenaz a également fait une demande à la Commune de Sainte-Croix pour le soutien de la Piste. L'examen préalable devrait avoir lieu cet été d'une durée d'environ 3 mois. Le PPA est une enquête publique pour déterminer l'application et l'usage de la piste. Actuellement, nous sommes dans la phase finale de la piste.

Serge Gander : Pourquoi est-ce qu'il y a une aussi grande différence au compte 321.4232 : loyer fermage patrimoine financier par rapport au budget ? Il y a CHF 19'000.- d'écart.

Jean-Franco Paillard : la ventilation n'a pas été correctement faite. Nous corrigerons pour l'année suivante.

Muriel Guey : Au compte 340.4272 : Est-ce que quelque chose va changer entre Swisscom et la fibre optique ?

Jean-Franco Paillard : Non, ce qui est noté sont déjà les nouveaux tarifs. Ce qui pourrait changer c'est que si Swisscom venait à louer le circuit à VOs Energie. Ce qui est noté dans les comptes est vraiment les antennes et la téléphonie mobile.

Serge Gander : Quelle est la différence entre les comptes 430.4357 participation de tiers Parc Planets et 432.4357 Participation de tiers Parc des Rasses ?

Jean-Franco Paillard : Le montant est partagé entre l'entretien et le déblaiement de la neige. On pourrait changer le libellé.

Serge Gander : Au compte 580.3141 Entretien de l'Eglise, est-ce que ce montant était pour la cloche ?

Jean-Franco Paillard : Oui exactement.

Serge Gander : Est-ce que nous reversons les soldes du compte 650.3013 ?

Jean-Franco Paillard : C'est un décalage qui a été fait de l'exercice précédent.

RAPPORT

AU CONSEIL COMMUNAL DE BULLET

De la commission de gestion chargée de l'examen de l'exercice des comptes et de la gestion de l'exercice 2014.

Rapporteur : Christine Chablaix
Membres : Michel Consorti
Evelyne Chablaix
Serge Martin
Laurent Margot
Suppléants : Rodolphe Beck
Fanny Tinguely

Monsieur le Président,

Messieurs les Municipaux, Mesdames et Messieurs, les Conseillers,

La Commission s'est réunie les 15 et 17 juin 2015. Elle a procédé à l'examen des comptes et de la gestion 2014. Elle a procédé à la visite de quelques sites du domaine communal concerné par des travaux exécutés en 2014.

Elle remercie M. le Syndic Jean-Franco Paillard et les Municipaux Michel Bornoz, Lucien Lambercier, Jean-René Bernardi et Stéphane Guex ainsi que Marisa Leuba, boursière Communale, Pierre Busset, Conseiller financier et René Guex qui ont guidé la visite et répondu aux questions posées par la Commission responsable des travaux.

1. Examen de la gestion

La Commission a réexaminé tous les préavis traités par le Conseil Communal de l'année 2014.

Préavis 24-2014

Bâtiment des Planets, mise en conformité citerne à mazout, travaux effectués, il est prévu de changer les fenêtres de la façade sud.

Préavis 25-2014

Bâtiment du Collège, changement de la chaudière, préavis repoussé courant 2015.

Préavis 26-2014

Acquisition d'un panneau lumineux de vitesse, dépense amortie.

En majorité, les gens sont contents.

Préavis 27-2014

Crédit pour la finalisation de la pose de la fibre optique, travaux en cours. Il reste les Rasses.

Préavis 28-2014

Approbation de l'entente scolaire primaire & secondaire des Communes de Baulmes, Bullet, Mauborget,

Ste-Croix et Vuiteboeuf, approuvé au dernier conseil.

Préavis 29-2014

Projet d'infrastructure partiel de la route de Mauborget. Mise en place du réseau EP&EC effectué. Goudronnage des fouilles en 2015 et pose du tapis en 2016.

Préavis 32-2014

Achat d'une parcelle de terrain à l'hoirie Arthur Thévenaz, étude en cours pour un parking, pas encore dans les comptes.

Visite du domaine communal

Visite au bureau communal de la GED (gestion électronique des documents)

Visite du local pour la fibre optique au collège conduite par M. Mogavero, responsable connexions internet & VOIP.

Visite du magasin en dessus de la déchetterie.

Visite au parc du Chasseron explications de René Guex au sujet de la réserve forestière.

Examen et analyse des comptes

Amortissements supplémentaires

9141.15.12 Amortissement parking des Cluds	CHF 6'600.-	reste	CHF 51'788.50
9141.22.03 Assainissement cimetièrre	CHF 23'055.10	reste	CHF 00.-
9141.35.10 Nom et numérotation des rues	CHF 4'275,61	reste	CHF 00.-
9143.12.12 Réf. Façades + cuis.B. locatif	CHF 16'166,55	reste	CHF 00.-
9143.18.03 Rénovation toiture dépôt communal	CHF 37'156,75	reste	CHF 00.-
9143.24.08 Façade grande salle	CHF 6'328.-	reste	CHF 00.-
9143.39.06 Rénovation app. Grande salle	CHF 35'678,10	reste	CHF 00.-
9143.39.11 Remplacement cadran église	CHF 13'910,85	reste	CHF 00.-
9146.26.14 Radar mobile lumineux	CHF 10'010.30	reste	CHF 00.-

La comptabilité communale montre une bonne marge d'autofinancement (CHF 516'249.56). Les ratios dans lesquels celle-ci intervient sont bons, à l'exception de la capacité d'autofinancement qui est qualifiée de moyenne. On se rassurera en sachant que ce même ratio moyen de 11,7/% est le même pour l'ensemble des Communes Vaudoises.

Le montant des investissements brut 2014 est de CHF 500'158,83. Le solde, à savoir l'investissement net (CHF 492'063,83) est pris en charge par la marge d'autofinancement (CHF 516'249,56).

L'endettement net par habitant passe de CHF 4'463.- à CHF 4'482.-. La diminution de la population (8 habitants de moins) explique cette évolution. L'endettement total par habitant passe de CHF 6'514.- en

2'013 à CHF 7'199.- en 2014. Cette dernière valeur est au-dessus de l'endettement total par habitant de l'ensemble des communes vaudoises (CHF 5'100.- sans Lausanne).

Conclusions

La commission remercie toutes les personnes, Municipaux, boursière, responsable des services, employés communaux pour le travail effectué en 2014 qui ont contribué au bon fonctionnement de la Commune.

Vu les comptes et le rapport de gestion 2014, la Commission propose au Conseil Communal de Bulletin d'en donner décharge à la boursière ainsi qu'à la Municipalité.

Serge Gander : Il y a quelque chose qui m'interpelle car nous avons un résultat de CHF 66'116.- sur l'année 2014 tout en mettant de l'argent dans les réserves et les amortissements complémentaires mais d'autre côté, nous sommes passés d'un endettement de CHF 6'514 à 7'199 en 2014 et nous sommes à CHF 2000.- en-dessus de moyenne du Canton. Comment peut-on expliquer cela ?

Jean-Franco Paillard : Nous avons investi plus ces dernières années que la marge d'autofinancement. Nous avons également le projet de la fibre optique et cela peut poser des variations au niveau des comptes. Cela peut varier au niveau de l'évolution. Et le dernier objet qui a joué un rôle était la fibre optique également.

L'exercice des comptes et de la gestion 2014 a été accepté à l'unanimité.

6. Nomination du bureau 2014-2015/ Présidence/ Secrétaire/ Scrutateurs

Daniel Oguey est élu à l'unanimité en qualité de Président.

Murielle Guex est élue à l'unanimité en qualité de Vice-Présidente.

Evelyne Chablaix est élue à l'unanimité en qualité de 2^{ème} Vice-Présidente.

Fanny Tinguely est élue à l'unanimité en qualité de secrétaire.

Sarah Cusin et Rodolphe Beck sortant, Arlette Gilliéron et Florent Thévenaz sont élus en qualité de scrutateurs.

Sarah Cusin et Serge Martin sont élus en qualité de scrutateurs suppléants.

7. Nomination de la commission de gestion

MM. Lucien Prévitali et Louis Thévenaz sortent de la commission. La commission de gestion se compose de :

Margot Laurent

Consorti Michel

Chablaix Evelyne

Rodolphe Beck

Fanny Tinguely

Ana Rita Pétermann et Patrick Aubort deviennent suppléants.

8. Propositions individuelles

Evelyne Chablaix : J'ai entendu dire que vous allez racheter un broyeur pour mettre au Holder, est-ce que c'est vrai ?

Jean-René Bernardi : Nous n'avons pas encore pris de décision, nous allons voir si cela est nécessaire.

Jean-Franco Paillard : A ce jour, rien n'est prévu.

Patrick Aubort : Est-ce que les travaux au Chemin de la Crochère sont terminés ?

Jean-René Bernardi : Oui les travaux sont terminés. Ils ont été effectués sous la responsabilité du chef des travaux de la commune.

Evelyne Chablaix : Où seront exactement les travaux de la ruelle de la Laiterie ?

Jean-René Bernardi : Ce sera uniquement la descente.

Daniel Oguey informe le Conseil que la prochaine séance du Conseil communal aura lieu le lundi 7 ou 14 septembre 2015 et s'agissant de la dernière année de la législature, il propose le Conseil de refaire une course le printemps prochain.

M. Daniel Oguey remercie les Conseillers Communaux pour leur présence et souhaite un bel été à tous.

Séance levée à 20h55

Au nom du Conseil communal

Le Président

La Secrétaire

Daniel Oguey

Fanny Tinguely